

Assemblée Mouret Solidaire du 25 juin 2018

Excusés Brodard Claude et Anna
Kilchoer André
Lauper Joseph
Lauper Nicolas
Sciboz Jean-Louis
Stempfel Nicole
Veste Benoit

Madame la Présidente ouvre l'assemblée à 20 h 15

Nomination d'un scrutateur.

Personnes présentes : 17

Tractanda

Aucune remarque n'a été formulée, le tractanda est approuvé à l'unanimité.

Procès-verbal

Aucune remarque n'a été formulée, le procès-verbal est approuvé.

Rapport de gestion

En été 2017, une sortie au Cousimbert avait été organisée et le souper annuel avait eu lieu au Creux-du-Feu.

Le Mouret solidaire est composé de

5 membres du comité

5 membres actifs dont 3 font également les repas

8 membres actifs uniquement pour les repas.

Mme Véronique Masset a débuté comme bénévole en début d'année, mais a donné sa démission.

Nous n'avons pas de nouvelles de M. Martin Menoud depuis sa demande de congé.

Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Annick Reichlen comme nouvelle bénévole pour les prestations.

Actuellement nous comptons 75 membres cotisants que nous remercions vivement, Tout comme nos généreux donateurs :

La commune du Mouret

La commune de Ferpicloz

La paroisse de Bonnefontaine

La paroisse de Praroman

PME Le Mouret

la Banque Raiffeisen Cousimbert

La Loterie Romande
ACM Sarl
ainsi que les donateurs ponctuels

Nous avons le plaisir d'accueillir 7 nouveaux membres cotisants :

ACM Marthe Sarl
Chenaux Angélique,
Cosandey Gertrude
Girod Doris
Marthe Jérôme
NyfelerHans
Pellet Claire

Actuellement nous comptons 75 membres cotisants et nous remercions vivement tous nos généreux donateurs.

Après-midi rencontres

Les après-midis rencontres de 2017 ont connu une légère baisse par rapport à 2016. Ceci est probablement dû au fait que maintenant ils ont lieu aux Peupliers et non plus à Bonnefontaine, Pour l'organisation, c'est plus pratique aux Peupliers et cela permet également à certains résidants de venir participer, et aux apprenties à réaliser une petite collation.

Livraison des repas

Il a été livré 1619 repas en 2017 pour 250 jours de livraisons, 231 de moins qu'en 2016.

Remarques de certains bénéficiaires auprès de nos bénévoles : meilleur avant, légumes pas assez cuits, « steak végétarien ! » pas apprécié pour certains, tout comme le poisson du vendredi, tout le monde n'aime pas le poisson. Proposition de faire un petit questionnaire.

Prestations

399 prestations ont été effectuées en 2017, dont 228 transports, pour 7283 km. C'est toujours le Mouret qui vient en tête avec 149 prestations, puis Marly (80). HFR (39), Riaz (45), Fribourg (24), Planfayon (16). Augmentation de 47 prestations en 2017.

Depuis 2009, nos bénévoles ont parcouru 37'000 km.

Un grand merci à tout nos bénévoles pour leur dévouement.

Côté administratif

Le comité a consacré depuis la fondation de l'association à un peu moins de 5'000 heures en permanence, comptabilité et administratif. Merci également aux membres du comité pour leur dévouement.

Objectif 2018

Poursuivre nos diverses activités pour le bien être de la population et pour le maintien à domicile.

Renforcer notre présence auprès des personnes seules.

Rechercher des bénévoles.

Madame la présidente, présente également 2 nouveaux bénévoles : M. Maurice Vial, actif depuis le 1^{er} janvier 2018 pour les repas à domicile et Mme Annick Reichlen qui vient de commencer son activité pour les transports et les repas.

Le rapport d'activité est approuvé par applaudissements.

Compte 2017

Madame Sandra Marthe présente les comptes de l'association pour un montant de Fr. 15 224.10 de produits et de Fr. 14 784.75 de charges, ce qui fait un bénéfice de Fr. 439.35. La fortune au 31.12.2017 est de Fr. 29 364.15.

Mme Terrapon demande ce que signifie le loyer, Mme Marthe le lui explique brièvement. M. Biolley Marcel, félicite Mme Marthe pour la bonne tenue de ses comptes.

Mme Marthe présente ensuite les comptes concernant les repas à domicile pour un montant de 23 370.00 de Produits et de 22 057.35 de charges, ce qui fait un bénéfice de Fr. 1 312.65. La fortune au 31.12.2017 est de Fr. 11 425.25

M. Biolley demande à combien sont facturés les repas à l'association : Les Peupliers facturent Fr. 10.00 à l'association et qui elle demande Fr. 13.50 aux bénéficiaires.

Mme la présidente félicite Mme Marthe pour la tenue des comptes et donne la parole à Mme Wicht Eliane pour les vérificateurs des comptes.

Mme Wicht donne lecture du rapport des vérificateurs et demande d'approuver les comptes 2017.

Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité par applaudissements.

Budget 2018

Mme Sandra Marthe présente le budget pour 2018 pour un produit de Fr- 13'480.00 et des charges pour Fr. 18'160.00 de charges, ce qui ferait un déficit de Fr. 4'680.00.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Divers

M. Biolley propose que l'on cherche par nous-même des bénévoles puisque les annonces dans le messenger ne donnent pas grand-chose.

Mme Reichlen avait eu besoins des services du Mouret Solidaire et c'est ce qui l'a motivée à nous rejoindre en tant que bénévole.

Mme Terrapon dit qu'elle a l'impression que les gens ont peur que cela ne prenne trop de temps et qu'ils préfèrent les repas à domicile car c'est fixe.

Mme la présidente clos l'assemblée par le traditionnel verre de l'amitié accompagné par quelques friandises confectionnées par le comité.

Pour la prise du PV

Jacqueline Richard